

**BULLETIN**

Direction-Administration :

**MUNICIPAL**

Mairie de Saint-Cloud

*Paraissant tous les mois***La Course de Dimanche 9 Juin (Pentecôte)****CIRCUIT DE L'AUTO-ROUTE DE L'OUEST****Des détails - des renseignements pratiques**

Le bulletin a déjà dit que ce grand évènement sportif n'irait pas sans occasionner aux Clodoaldiens un dérangement assez considérable. Nous nous en excusons à l'avance, mais comme il s'agit d'une épreuve ayant pour but de venir en aide à des œuvres sociales, nous espérons que nos concitoyens accepteront de bonne grâce le désagrément qui leur sera causé.

Chaque habitant de Saint-Cloud va se voir assailli de questions par ses amis parisiens. Nous leur donnons ci-dessous des éléments de réponse.

Le 9 juin, dès 10 heures du matin, le service d'ordre fonctionnera et les voies d'accès au circuit seront contrôlées. Des passerelles enjambreront quelques voies du parcours et l'une d'elles, faisant suite à celle de la gare de Montretout pour aboutir rue Lauer, permettra notamment aux personnes de Montretout d'accéder au quartier du centre, Eglise, Mairie, marché, etc...

Les personnes empruntant entre 10 heures et 12 h. 30 le circuit en tant que riverains, devront présenter une pièce d'identité (carte d'identité, carte d'alimentation), faute de quoi elles auront à acquitter les 150 francs de droit d'entrée du circuit. Ce n'est qu'à partir de 12 h. 30 qu'il sera formellement interdit, même aux riverains, de pénétrer sur le parcours.

A ce propos, nous invitons nos concitoyens, riverains de la course, à tenir leurs chiens enfermés, aussi bien les jours des essais que les jours de l'épreuve, ceci pour éviter de graves accidents dont ils pourraient être tenus pour responsables.

Le prix des places est variable, suivant les emplacements et s'échelonne ainsi : 150, 200, 300, 500, 600, 800 et 1.000 francs.

La gratuité ne sera accordée dans les enceintes qu'aux enfants âgés de moins de 10 ans.

Les billets peuvent être retirés aux bureaux de location ci-après :

**BUREAUX DE LOCATION :**

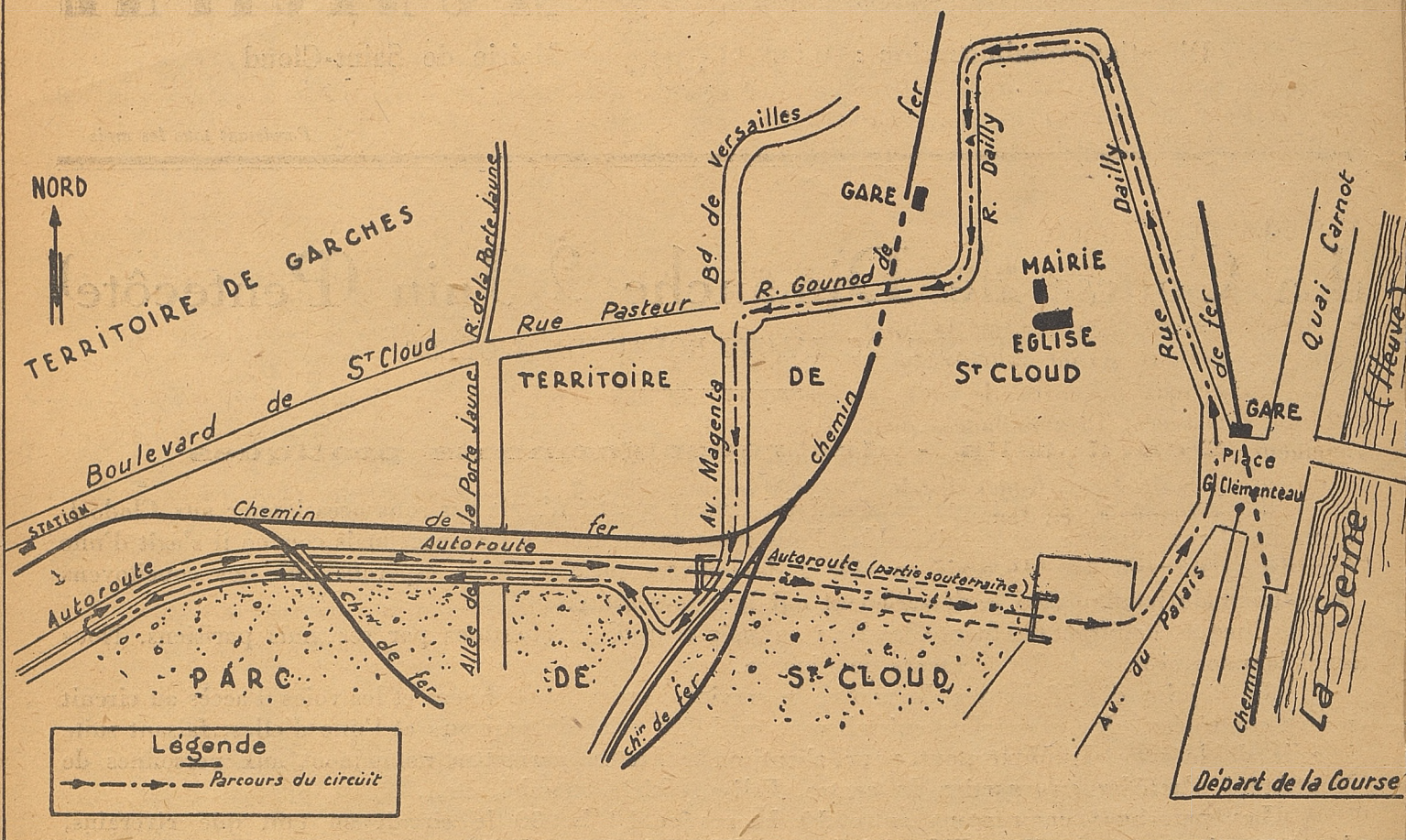
Mairie de Saint-Cloud.  
Mairie de Garches.  
Saint-Lazare, Bureau du Tourisme.  
Montparnasse, — — —  
GIVET, 114, Champs-Élysées.  
Wagons-Lits, rue Scribe.  
LAFFI, avenue de l'Opéra.  
LEBOURCEOIS, avenue des Italiens.

Agence de la Madeleine, 14, boulevard de la Madeleine.  
S. V. P., 54 bis, rue de Monceau.  
A. C. F., 8, place de la Concorde.  
A. C. I. F., 6, place Vendôme.  
Paris-Presse, 100, rue de Richelieu (équipe).  
A. G. A. C. I., 64, boulevard de la Somme.  
Action Automobile et Touristique, boulevard des Batignolles.

Chaque billet comporte des indications concernant l'accès à la place retenue.

Le 9 juin, des trains spéciaux de 1.000 personnes partiront de la gare Saint-Lazare à partir de 10 heures; à 11 heures, il y aura un train toutes les trois minutes. La gare du Pont de Saint-Cloud sera fermée.

## VILLE DE ST CLOUD — Course automobile de l'autoroute



### EMPLACEMENTS :

Les emplacements sont les suivants :

Tribune officielle A, place G.-Clemenceau, adossée au Pont. Prix des places : 1.000 francs.

Tribune B, place G.-Clemenceau, adossée à l'Impérial. Prix des places : 600 francs.

Tribune D, installée à la demi-lune, que l'on appelle maintenant « La Réserve », au virage de la rue Dailly. Prix des places : 500 francs.

Cette tribune sera certainement très appréciée, en raison de la visibilité qu'elle offrira.

Tribune H, placée à la sortie du tunnel, côté Paris. Prix des places : 800 francs et 1.200 francs. Du point de vue spectaculaire, cette tribune sera une des meilleures.

Tribune J, située sur l'auto-route, à proximité de l'entrée des coureurs dans le tunnel. Prix des places : 600 et 1.000 francs.

Cette tribune, placée à côté d'une chicane, avec comme visibilité l'arrivée des coureurs sur l'auto-route, présentera un intérêt tout particulier.

Tribune V, située à l'ancien passage à niveau Magenta (sur le tunnel). Prix des places : 1.500 francs.

Plusieurs enceintes seront réparties le long du circuit, savoir :

Enceinte C, rond-point de la rue Vauquillon. Prix des places : 200 francs.

Enceinte E, rue Dailly (ancien parc). Prix des places : 200 francs.

Enceinte F, terrasse de l'Ecole des Filles Centre. Prix des places : 500 francs.

Enceinte G, 3, rue Gounod (annexe du Lycée de Jeunes Filles). Prix des places : 200 francs.

Accès par la rue Hébert et le parc de Montretout.

Enceinte I, avenue Magenta (de chaque côté). Prix des places : 200 francs.

Enceinte L, ancien passage à niveau de l'avenue Magenta. Prix des places : 500 francs.

Enceinte M, virage avant le Pont Noir. Prix des places : 150 francs.

Enceinte O, propriété, 22, rue Dailly (Entr'Aide Française). Prix des places : 200 francs.

Enceinte P, extrémité de la rue d'Orléans (sortie du tunnel). Prix des places : 300 francs.

Enceinte R, avenue du Palais (côté Saint-Cloud). Prix des places : 300 francs.

Enceinte S, Parc de Béarn, 36, rue Dailly. Prix des places : 300 francs.

Enceinte T, propriété surplombant le square Joffre, rue Dailly (maison Stern). Prix des places : 500 fr.

Enceinte L, balustrade du tunnel. Prix des places : 400 francs.

Enceinte N, le long de l'auto-route (côté gauche, en direction de Garches). Prix des places : 150 francs.

Dans cette dernière enceinte, un important secteur est réservé aux ouvriers de l'industrie automobile que cette compétition sportive intéresse en raison de leur profession. 3.000 métallos pourront y être amenés par un service spécial d'autobus partant du Pont de Saint-Cloud et du Pont de Sèvres.

#### EMPLACEMENT DES VOITURES PARTICULIÈRES :

Les voitures privées iront s'aligner le long des quais de la Seine et trouveront ainsi, de chaque côté du Pont de Saint-Cloud, deux confortables parcs à autos. Pour les voitures venant de Versailles et Mantes, il y aura également des parcs à voitures sur l'auto-route même, à proximité de la gare de Garches.

#### MESURES DE SÉCURITÉ :

Toutes les mesures de sécurité seront prises. A cet effet, il est prévu plus de 60 tonnes de bottes de paille pressée et des centaines de sacs de sable. 1.200 agents de la police d'Etat assureront le service d'ordre. Les moyens de lutte contre l'incendie seront nombreux, de puissants extincteurs et véhicules spéciaux seront fournis par les Etablissements Pompes Guinard, à Saint-Cloud.

Un sérieux dispositif de santé est prévu en cas d'accidents, toujours possibles, malgré les précautions envisagées; 18 ambulances dont 12 avec radio seront stationnées à des postes de secours spécialement étudiés. Ces postes seront reliés entre eux par téléphone. Ce dispositif de santé est placé sous la direction de la Croix-Rouge locale. Mme MACDONALD-LUCAS, présidente et M. HOUET, vice-président, qui se tiendront en liaison avec les hôpitaux de Saint-Cloud et de Versailles.

#### SONORISATION DE LA COURSE :

La manifestation sera entièrement sonorisée et tous les spectateurs, à quelque emplacement qu'ils se trouveront, entendront les péripéties de l'épreuve et la Musique de la Police d'Etat qui a bien voulu prêter son concours.

\*\*

En raison de l'affluence prévue, peut-être 50 à 60.000 personnes, il est recommandé à nos concitoyens qui désirent voir la course, d'être sur les lieux de très bonne heure. Nous espérons qu'ils viendront nombreux. *Ceux qui désirent se rendre à l'enceinte N auront le plus grand intérêt à descendre à la gare de Garches.*

*Nous nous en rapportons à la conscience de nos concitoyens pour que la fraude soit limitée au maximum. Nous ne voulons rien imposer, mais nous faisons appel au bon cœur et à l'esprit de solidarité de nos riverains clodoaldiens pour qu'ils placent à leurs invités les billets qui leur seront confiés, leur laissant le soin d'en disposer comme ils l'entendront.*

## L'AUTO-ROUTE DE L'OUEST

(Extraits d'un « Carnet de Notes Clodoaldiennes »)

### En 1939, voyage au sous-sol

De toute la largeur de ses 17 mètres, l'énorme bouche m'avala. Un gosier immense, proportionné à cet antre, assimila vite l'intrus qui prétendait y enquêter et que n'effrayaient point les 832 mètres d'entrailles souterraines.

Est-il besoin de préciser qu'il est ici question de l'auto-route de l'Ouest ? Faut-il par la même occasion, avouer mon peu de sympathie pour le mot d'autosdrade, qui me paraît impropre, à moins qu'on ait pensé, à tort d'ailleurs, à cette grande artère londonienne qu'on appelle le Strand.

Mais nous sommes en France, et qui plus est, à Saint-Cloud. L'Allemagne, elle, nous a devancés dans la construction de ces gigantesques voies cimentées et, encore hanté par toutes ces histoires de travail « kolossal », j'ai parcouru le vaste chantier dont les prémisses ont fait sauter tout un lot de vieilles constructions à l'issue de la rue d'Orléans, inélégantes certes, mais riches de tant de souvenirs.

Un moment, j'ai rêvé au passé si tôt effacé, et puis, sous le plein cintre d'une entrée de tunnel moderne, j'ai pénétré d'emblée dans la réalité.

Ce voyage au centre... des côteaux clodoaldiens fut un véritable enseignement. Peu importante au début, l'épaisseur des terres augmente sans cesse pour atteindre, sur Ville-d'Avray, environ 15 mètres presque au débouché, voisin du passage à niveau de la route de Paris à Versailles.

La chaussée géante ignore les beaux jardins du « Trocadéro » qui lui font une couronne (disons le mot) impériale; elle méconnaît aussi les tapis vert tendre, les taillis et les hautes futaies du parc sous lequel elle rampe et où, avide, elle engloutira, par rangs de six, les voitures impatientes de pommiers normands et de barques bretonnes.

Pourtant, il faut prendre quelque patience; l'armée fouisseuse de plus de 800 géotrupes ayant fini de percer, d'excaver, de forer, de tarauder, il reste encore à dégager l'épaisse carapace en ciment armé des terres qu'elle recouvre. Aussi, fiers d'une instruction toute

fraîche, nous savons maintenant qu'une technique spéciale consiste à fabriquer la voûte d'abord par une succession de tranches juxtaposées : et ceci n'est pas ce qui semble le moins étrange pour qui n'est pas ingénieur des Ponts et Chaussées.

D'ailleurs, si j'étais cet homme compétent, avec toute l'assurance nécessaire, je serais qualifié, par exemple, pour préciser des chiffres et des faits : les uns et les autres peu communs et dignes d'admiration. Sait-on, au hasard, qu'au puits n° 3, un appareil américain, « Skip », je crois, s'élevait en surface de 22 mètres et assurait brillamment l'extraction de la terre à 20 mètres de profondeur. Cette puissante machine, originaire de Chicago probablement, constituée par un système compliqué de goulottes et de deux trémies, totalisait donc 42 mètres de hauteur.

Ensuite, il ne restera plus qu'à entreprendre le magnifique revêtement en carreaux de céramique, du tunnel pour commencer, et des deux embranchements à ciel ouvert sur les lointains horizons.

## Les raisons du souterrain

On connaît tout l'intérêt de la nouvelle auto-route de l'Ouest, dont l'avant-projet a été déclaré d'utilité publique par décret du 4 mai 1935 :

Permettre aux automobilistes de l'agglomération parisienne de franchir, sans ralentissement ni perte de temps, la proche banlieue encombrée et de gagner, au-delà de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye, les grandes routes de Bretagne et de Normandie.

Dans cette direction, une fois dépassés les coteaux de Saint-Cloud, une succession ininterrompue de parcs, de forêts, d'espaces libres, se prêtait particulièrement bien au tracé d'une route dont le caractère pratiquement utile, pouvait s'accommoder des agréments d'une magnifique promenade.

Il en allait de même du côté de Paris où, par le Bois de Boulogne et les grandes voies déjà établies, la circulation vers l'Ouest aboutit tout naturellement au pont de Saint-Cloud.

La liaison des deux itinéraires soulevait par contre le maximum de difficultés. L'obligation impérieuse de respecter le beau parc de Saint-Cloud, réserve de verdure et de calme aux portes de la capitale, excluait toute possibilité d'y tracer une voie à grand trafic. Il ne pouvait être question davantage de lui frayer un passage à travers l'agglomération urbaine accrochée au coteau alors qu'au surplus la dénivellation à racheter, près de 60 mètres, eut entraîné des pentes excessives ou d'énormes terrassements, exigeant la ruineuse cascade des millions. Les tracés détournés par Sèvres ou par Suresnes ne constituaient que des pis aller insuffisants. Restait donc la solution d'un tunnel.

Dans ses dispositions définitives, le parti adopté comporte un vaste dégagement de la place Georges-Clemenceau, en liaison avec la reconstruction du pont, ainsi que la transformation de l'avenue du Palais en un boulevard de 40 mètres de largeur et qui, par un élégant virage à droite part en souterrain, pour ressortir 832 mètres plus loin, à la grille d'Orléans, de l'autre côté de l'actuelle route de Ville-d'Avray.

Pour élargir cette voie, on a fait des travaux formidables de remblaiement, ayant emprise sur le terrain en contre-bas de la caserne Sully. Du bas de la cour de celui-ci se dresse donc une énorme muraille de soutènement.

Une telle solution qui, non seulement respecte intégralement le domaine de Saint-Cloud, mais encore, par le regroupement des

Tout au plus, pouvons-nous regretter la perte de la façade de « L'Impérial », excellent spécimen de l'architecture du second Empire, ainsi que la disparition du célèbre et bien populaire vaisseau de haut bord, battant « Pavillon Bleu », que l'esprit parisien ne dissociait point de Saint-Cloud, les beaux dimanches de naguère...

Versons un pleur sur l'aimable passé et tournons-nous résolument vers l'espoir d'un joli fond de décor de cette place, qui constituera, en quelque sorte, le portique, le majestueux fronton de l'Auto-Route de l'Ouest.

dépendances du quartier Sully, des bâtiments de l'Ecole Normale Supérieure, le déplacement de la sous-station électrique de l'allée de Retz et divers autres aménagements de détail, permet d'en déga-ger les abords et d'en améliorer l'accès, satisfaisant en même temps aux desiderata les plus légitimes de l'administration des Beaux-Arts.

La solution adoptée tient compte, en outre, dans la plus large mesure, des données géologiques primordiales qui, techniquement et pratiquement, ne pouvaient être négligées.

## Tunnel et géologie

Quelqu'un de bien intentionné m'a dit : « Pourquoi n'a-t-on pas tracé l'autostrade dans l'axe du pont de Saint-Cloud ? ... Pourquoi l'autostrade comme ceci ? ... Pourquoi l'autostrade par là ? »

J'ai d'abord répliqué qu'il n'y avait nul besoin d'emprunter toujours des appellations d'origine étrangère et surtout lorsqu'un ouvrage tel que l'auto-route de l'Ouest est de conception et d'exécution qui font le plus grand honneur au génie français.

Laissons la *street* aux Anglais, la *strasse* aux Allemands et la *strada* aux Italiens, encore que la terminaison latine, *stradum*, *stratus*, soit en partie justifiée (pavé des rues, chemin pavé) : la *via strata* de la Rome antique.

L'auto-route suffit; cela dit bien ce qu'elle est en réalité. La route spéciale aux automobiles.

Maintenant, répondons à la question précitée. Il est évident que l'idéal aurait été d'amorcer l'immense voie dans l'axe du pont; le coup d'œil, à mon avis, aurait été splendide et j'aperçois fort bien l'effet magnifique de cette idée, heureuse certes, mais non réalisable. Il faut dire que le percement du coteau clodoaldien à cet endroit, s'il offrait une grandiose perspective, aurait présenté de gros inconvénients par la nature même de la stratification. Car il est tout de même préférable, pour parler plus clairement, d'avoir les boues et l'eau sous les pieds que sur la tête.

En effet, géologiquement, la masse de notre coteau est constituée par les divers étages du calcaire grossier dont les bancs exploitables recèlent encore d'anciennes carrières plus ou moins remblayées, que les gens de ma génération connaissent parfaitement pour les avoir explorées dans leur prime jeunesse.

Au-dessous : l'argile plastique compacte du Sparnacien, d'une épaisseur de 11 mètres environ, et reposant elle-même sur les marnes de Meudon et la craie de cet étage. Entre les deux : une zone douteuse, fausses glaises et sables d'Auteuil, de 4 à 10 mètres d'épaisseur, formée de couches alternées d'argile fluente et de sablon fin, avec intercalation de nappes aquifères.

La construction d'un souterrain de la dimension de celui projeté qui, en dépit de la sujétion réelle des carrières, pouvait être envisagé avec le minimum d'aléas au niveau du calcaire grossier, se serait donc heurté, avec l'argile verte ou bleue, les glaises et sables aquifères, à des difficultés quasi insurmontables.

Cette considération suffit à justifier le tracé adopté qui, tout en réduisant la longueur totale de l'ouvrage, entièrement établi sous les terrains domaniaux, permet de gagner, grâce à la pente de l'avenue du Palais, une cote de départ plus avantageuse.

A fortiori, permet-elle de condamner toute solution qui, partant du niveau de la place Georges-Clemenceau, eût ajouté aux inconvénients du terrain argileux et aqueux des difficultés résultant de la présence en surface de nombreuses propriétés bâties d'un quartier populaire.

## ÉDITION D'UNE PLAQUETTE DE LUXE

Outre le très beau programme qui sera répandu le jour de la course, une magnifique plaquette de luxe sera mise en vente ce même jour au prix de 250 francs.

Cet ouvrage, présenté avec art et riche de maints dessins et photographies, comprendra des articles de bons auteurs sur le passé et les espoirs de SAINT-CLOUD, sur le

tunnel de l'auto-route elle-même, sur les deux villes martyres, filleules de la nôtre : LESSAY et WITTENHEIM.

L'édition de cette plaquette porte sur 3.000 exemplaires seulement, tous numérotés, lesquels représenteront les numéros de tombola dont les gagnants s'attribueront les maquettes originales des affiches de GÉO HAM, véritables chefs-d'œuvre.

de Médecine de Paris, sont à cet égard significatifs. D'une moyenne annuelle de 1.300.000 vaccinations pour la période d'avant-guerre, ces chiffres sont tombés successivement à 900, 700 et 400.000 vaccinations (sauf pour l'année 1942 où l'apparition de foyers épidémiques avait exigé un renforcement exceptionnel de mesures prophylactiques).

Il s'ensuit que le degré moyen de l'immunité antivariolique s'est abaissé dans l'ensemble de la population, comme l'ont montré de récentes vaccinations collectives où le pourcentage des réactions positives, en particulier chez les adultes, a atteint un chiffre anormalement élevé.

D'autre part, la multiplication des échanges, par voie terrestre, maritime ou aérienne, de la France avec les Colonies ou les pays étrangers, la rapidité plus grande des moyens de transports ont accru, dans une proportion sensible, les risques d'importation de maladies en période d'incubation.

Des mesures sont prises, dans le cadre du contrôle sanitaire, aux frontières, pour éviter l'importation de nouveaux cas, à partir des régions infectées.

Mais il est également indispensable, afin d'éviter le développement éventuel de foyers épidémiques de renforcer l'application de la vaccination en France. Pour cela, il est nécessaire que toutes les personnes assujetties à la vaccination, conformément à la loi du 15 février 1902, soient régulièrement vaccinées au cours de cette année, et que cette mesure soit étendue à la plus grande partie de la population.

Les chefs d'entreprises industrielles et commerciales, des hôpitaux et de toutes collectivités sont en conséquence invités à engager leur personnel à se faire vacciner ou revacciner.

Il sera organisé dans la commune des séances de vaccination antivariolique afin qu'en dehors des personnes qui y sont soumises par la loi du 15 février 1902, toutes celles, quel que soit leur âge, qui n'auraient pas été vaccinées ou revaccinées depuis moins de 3 ans puissent en bénéficier.

En conséquence, pour cette campagne, la vaccination s'appliquera : **Obligatoirement**, aux personnes qui, en raison de leur âge (1, 11, 21 ans), sont tenues à la stricte observation des prescriptions de la loi du 15 février 1902.

**Facultativement**, à toutes les personnes qui n'ont pas été vaccinées ou revaccinées depuis moins de trois ans.

Des affiches indiqueront prochainement le jour et le lieu des séances de vaccination, laquelle sera gratuite.

## LA FÊTE DE LA VICTOIRE

La ville de Saint-Cloud a célébré dignement la fête de la Victoire, le dimanche 12 mai 1946.

Le matin, une cérémonie officielle a eu lieu sur la place de la Mairie avec le concours des sociétés locales, de l'Harmonie Municipale, de la Diane et du Corps des Sapeurs-Pompiers. M. MAILLET, au nom du Comité d'Entente des Anciens Combattants, M. CONSTANTIN, au nom des Combattants de 39-45, M. FINELE, au nom du Souvenir Français, des Combattants Volontaires et des Forces de la Résistance et enfin, M. le Maire, au nom de la Municipalité, ont pris la parole.

L'après-midi, un concert devait avoir lieu place de la Mairie. Malheureusement, le temps incertain obligea les organisateurs à porter la séance dans la grande salle de la Mairie. Mais le temps capricieux redevenant beau et la foule étant dehors de plus en plus dense, le concert fut remis sur la place, ce qui n'alla pas, naturellement, sans quelques perturbations. Ceci prouve la nécessité d'une salle des fêtes à Saint-Cloud, vaste et confortable.

Le soir, un bal public était organisé. La foule s'entassait dans la grande salle et sur la place, et chacun put danser toute la nuit au son de l'orchestre et des hauts parleurs.

P.-S. — Le Conseil Municipal avait primitivement l'intention d'organiser un bal, la veille de la fête, mais l'Union des Femmes Françaises ayant retenu la salle depuis longtemps, également pour l'organisation d'un bal, le Conseil n'a pas voulu concurrencer par un bal gratuit sur la place celui déjà prévu qui avait pour but de venir en aide à des œuvres de bienfaisance.

## La Fête des Mères

Comme chaque année, la traditionnelle Fête des Mères s'est déroulée le dimanche 26 mai, au Gymnase Municipal, devant une très nombreuse assistance.

Toutes les mamans décorées au cours des années pré-

cédentes avaient été invitées et elles avaient répondu, nombreuses, accompagnées de leurs enfants ou petits-enfants.

Cette année, Mme GÉRARD et Mme POLLET, toutes deux mères de cinq enfants, ont reçu la médaille de bronze de la Famille Française, des mains de M. le Maire, aux applaudissements de toute la salle.

Les enfants des écoles avaient été invités à s'unir à cette solennité en produisant une rédaction sur l'honneur dû aux mères. Les meilleurs de ces travaux ont été lus publiquement et leurs jeunes auteurs chaudement félicités.

M. le Maire, en quelques mots choisis, dit toute la reconnaissance qui est due à celles qui tiennent entre leurs mains l'avenir moral et matériel de notre pays et le devoir qui s'impose à tous et particulièrement à l'Etat de les aider dans la tâche indispensable qu'elles assument, non seulement en donnant au pays les enfants dont il a besoin, mais aussi en formant, au prix de quels sacrifices, les citoyens dévoués et consciencieux qui, seuls, peuvent permettre à notre pays de reprendre dans le monde la place à laquelle il a droit.

Une partie artistique, à laquelle ont participé la *Symphonie Clodoaldienne* et différents artistes a été très appréciée.

Une mention spéciale doit aller aux enfants qui figuraient au programme : les jeunes élèves de Mlle AVENA, qui charmèrent tous les spectateurs par leurs danses gracieuses et les petits de l'École Maternelle du Centre qui, dans le *Chœur du Muguet*, sous la direction de Mlle MONNIER, directrice de l'École Maternelle du Centre et avec le concours de Mme MURAT, professeur d'éducation physique, firent l'admiration et la joie de tous les spectateurs et spécialement de toutes les mamans.

A l'issue de la fête, un goûter, offert par la Municipalité et servi par des membres des Associations familiales de Saint-Cloud fut particulièrement apprécié.

Et toute la fête se déroula dans une atmosphère de chaude cordialité dont plusieurs des assistants ont bien voulu nous dire leur satisfaction.

N.-B. — Dans la matinée du 26 mai, une quête, autorisée par la Municipalité, fut organisée sur la voie publique par les membres des Associations Familiales au bénéfice de « *L'Aide aux Mères* ».

Nous faisons des vœux pour que ce service, nouvellement créé à Saint-Cloud, trouve ressources et dévouement qui lui permettront d'apporter aux mamans, surchargées par une besogne familiale souvent écrasante, l'aide efficace qui leur est plus que jamais indispensable.

## La Croix-Rouge à l'honneur

La Croix-Rouge était à l'honneur à Saint-Cloud comme dans toute la France, le 19 mai. Cette journée, en effet, était entièrement consacrée à elle et à sa propagande. Dès le matin, nos zélées quêteuses se sont répandues dans les rues de notre ville, sollicitant les passants pour la belle œuvre dont le drapeau n'a jamais connu la défaite. Leur bonne grâce et leur dévouement ont reçu leur récompense car les troncs se sont remplis vite tandis que les corbeilles se vidaient des petits insignes où pour un jour la cocarde de la Croix-Rouge devait remplacer nos trois couleurs. Au total, plus de 12.000 francs ont été recueillis au cours de la journée, pour notre Comité et ses œuvres. Merci de tout cœur à tous ceux et celles, sollicitieuses et donateurs, dont le dévouement et la générosité vont nous aider à continuer notre tâche.

A 11 h. 30, une cérémonie fort touchante s'est déroulée à la Mairie où il a été remis à la présidente, Madame MACDONALD-LUCAS, le fanion de la Croix-Rouge qui devient l'emblème de notre activité dans tous les domaines sociaux. La présidente, à son tour, a remis le drapeau à Mademoiselle NAVARRE, qui représentait toutes les infirmières de Saint-Cloud et qui, en leur nom à toutes, l'a reçu avec émotion. Un vin d'honneur, offert par M. et Mme

HOUET, nos membres du Comité, si dévoués à la Croix-Rouge et à LESSAY a clôturé cette cérémonie toute intime et empreinte de tant de cordialité et de bon vouloir.

L'après-midi, à 4 heures, s'est déroulée sous l'Arc de Triomphe, à Paris, une cérémonie grandiose. Notre cher drapeau a reçu le suprême honneur que trois guerres lui avaient mérité. Le général JUIN, chef d'état-major général de l'armée, en présence des troupes de la garnison de Paris, d'un détachement des fusilliers marins, entouré des généraux PETIT, DE LATRE DE TASSIGNY et CICÉ, président de la Croix-Rouge, a épinglé sur le glorieux fanion, la Croix de Guerre et la Légion d'Honneur avec une citation magnifique, cependant que dans un garde-à-vous impeccable, 200 infirmières et Ipsa en grand uniforme, formaient le carré autour de la tombe du Soldat Inconnu. L'appel des 32 infirmières et secouristes mortes pour la France a été donné ensuite, suivi de la *Sonnerie aux Morts* et de *La Marseillaise*. Au milieu de l'émotion générale, le général JUIN a passé en revue les infirmières et nous avons ensuite défilé devant lui, fières toutes, comme le doivent être tous nos membres, de cette croix qui était un peu la nôtre puisque sous le drapeau blanc et rouge nous avons toutes servi la France.

L.-N. MACDONALD-LUCAS.

Notre œuvre a besoin pour vivre de toutes les bonnes volontés; nous allons bientôt solliciter votre adhésion à notre Comité local; venez à nous en grand nombre, vous nous aiderez à faire le bien, à réaliser de grandes choses, à soulager la misère humaine. Soyez tous des membres de la Croix-Rouge et faites partie de la Grande Famille de la Charité.

#### Secouristes

En vue de la réorganisation des équipes de secouristes, ces derniers sont priés de vouloir bien se faire inscrire, 26, rue Dailly, par le secrétaire du Comité.

#### LA FÊTE SCOLAIRE DE L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES LAIQUES DE SAINT-CLOUD

Dans la Salle des Fêtes de la Mairie, le mercredi 13 mai, en soirée, l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Laïques de Saint-Cloud, donnait une représentation avec le concours des élèves de toutes les écoles primaires de la ville.

M. CHAVETON, maire, entouré de deux de ses adjoints, présidait cette séance aux côtés de M. CHAUVINEAU, le dévoué président de l'Amicale.

C'est au milieu d'un public nombreux et enthousiaste que les enfants jouèrent et dansèrent. Tous les numéros furent applaudis et la plupart « bissés ». Nous ne pouvons citer les plus agréables, faute de place, mais qu'il soit permis de remercier ici les institutrices, les instituteurs, ainsi que les professeurs de gymnastique de nos écoles qui ont su, par une préparation minutieuse, nous offrir un spectacle de choix que n'aurait pas renié le « Théâtre du Petit Monde ».

Le succès a été si grand que cette soirée a été répétée le samedi 25 mai, à la Maison de la Culture Populaire avec le même bonheur.

#### L'HISTOIRE DE SAINT-CLOUD (suite)

#### Le Château de Saint-Cloud et "Monsieur"

L'étrangeté et la soudaineté de ce mal avaient jeté le trouble dans les esprits. Le Marquis de Saint-Maurice se fait l'écho de cet état de choses : « Bien qu'il n'y ait aucune apparence qu'elle ait été empoisonnée, le peuple néanmoins le croit et ce faux bruit passera dans les pays

étrangers. » C'est pour arrêter ces rumeurs malveillantes que l'autopsie fut décidée. Voici le compte rendu donné par la *Gazette de France* : « Le 31, l'après-dinée, on fit l'ouverture du corps de Madame en laquelle on trouva l'estomac abreuvé de cette bile échauffée quoiqu'il fut au reste fort sain et une entière corruption des parties du bas-ventre avec une apparence de gangrène. » Le Marquis de Saint-Maurice ajoute : « On n'y trouva pas de signes formels de poison; tout ce qui pouvait donner quelques soupçons est qu'on lui trouve un trou dans l'estomac dont les bords étaient noircis, mais les médecins et chirurgiens demeurent d'accord que c'était un coup de bistouri donné par mégarde. » Toute suspicion, qui avait déjà atteint les médecins d'Angleterre, se trouva dès lors écartée. Ce n'est que plusieurs années plus tard que la thèse de l'empoisonnement reparait et c'est Saint-Simon qui s'en fit l'un des champions. On trouve dans ses mémoires une anecdote fantaisiste (racontée d'ailleurs en 1701) qui n'est confirmée nulle part ailleurs, sur la mort de Madame : le marquis d'Effiat aurait versé du poison dans la carafe d'eau dont se servait généralement Henriette d'Angleterre. Ceci ne repose sur aucun fondement sérieux, mais l'idée lancée par Saint-Simon resta pourtant dans les esprits car on la retrouve dans une lettre de Charlotte-Elisabeth de Bavière, la seconde femme de Monsieur, datée de 1716 : « Il n'est que trop vrai, écrit-elle, que Madame est morte empoisonnée, mais sans la moindre participation de Monsieur. »

Ainsi, disparaissait tragiquement la première souveraine du domaine de Saint-Cloud, toute de grâce et de charme et qui avait aimé particulièrement le calme de ce grand parc, la fraîcheur de ses ombrages, animant de son affabilité souriante les réceptions de Monsieur. « Elle aurait été la gloire et l'honneur de son siècle, écrit à son sujet Daniel de Cosnac, et son siècle l'aurait adorée, s'il avait été digne d'elle ».

De 1671 à 1701

#### Monsieur et Charlotte-Elisabeth de Bavière

Le deuil de Monsieur fut de courte durée. Un an après la disparition d'Henriette d'Angleterre, le domaine de Saint-Cloud retrouvait une nouvelle hôtesse dont le souvenir y demeura longtemps attaché en la personne de Charlotte-Elisabeth de Bavière.

Divers partis avaient été offerts à ce prince mais les négociations les plus actives se poursuivirent avec la petite cour de Bavière par l'intermédiaire d'Anne de Gonzague de Clèves qui, par son mari, le prince Palatin Edouard, se trouvait être la propre tante de la candidate. Les pourparlers furent cependant lents à aboutir, la jeune Allemande était sans dot et de religion protestante. Il fallut toute l'autorité d'Anne de Gonzague pour mener la chose à bonne fin. Elle conseilla à sa nièce d'adjurer secrètement sa religion car son père craignait la réprobation de son peuple s'il apprenait la conversion de sa fille.

Charlotte-Elisabeth de Bavière quitta l'Allemagne pour la France en novembre 1671; elle s'arrêta d'abord à Metz où elle se convertit. Elle y arriva, raconte Mlle de Montpensier, habillée de taffetas bleu pâle quoique ce fut à la Toussaint. « Chaque pays a sa mode, ajoute-t-elle, comme l'on a force fourrures en Allemagne, on croyait que du taffetas aurait l'air plus français. » Monsieur vint au-devant de la princesse, près de Chalons où fut célébré le mariage, puis le 1<sup>er</sup> décembre, les nouveaux mariés arrivèrent à Saint-Germain, la cour s'y trouvait réunie. La nouvelle Madame fit son entrée dans le cercle royal avec un habit de brocard d'argent et l'on trouva généralement qu'elle n'avait pas l'air français. Elle-même a raconté

par la suite son arrivée : « J'étais comme tombée des nues. Je fis aussi bonne contenance qu'il me fut possible; je vis bien que je ne plaisais pas à mon époux et en vérité il n'y avait pas de quoi s'étonner à cause de ma laideur. Cependant, j'ai pris la résolution de vivre si bien avec lui qu'il s'habituerait à moi par mes prévenances... »

Nombreux sont les portraits que les contemporains firent de cette princesse qui, au début, étonna quelque peu la cour de France. Le comte de Saint-Maurice a laissé le souvenir de sa première impression : « Je fut au ballet donné à Saint-Germain en l'honneur de la nouvelle femme de Monsieur. J'y vis l'épousée pour la première fois. Je la trouvai jolie, l'air jeune et spirituel. On dirait qu'elle a été élevée à cette cour, il ne lui manque qu'un peu de langage. Elle n'est pas étonnée et a l'air de grandeur qu'apportent les princes au berceau. Monsieur en est empressé et le roi lui fait caresse et la voit souvent. » Primi Visconti raconta à son tour, deux ans plus tard, l'arrivée de Madame pour laquelle il est moins indulgent : « Quand Monsieur la vit pour la première fois à Chalons, il se retourna vers ses courtisans en fronçant le sourcil : comment pourrais-je coucher avec elle ? s'exclama-t-il. On remarqua que pendant les trois premiers jours, elle ne mangea qu'une olive et ne dit pas un mot tant elle était sauvage. Cependant, l'air de France adoucit beaucoup chez elle la physionomie et les manières allemandes et même dans la suite, il lui arriva de parler, de discuter et de parler plus qu'il ne fallait. »

Hélène KRANTZ-MANONCOURT,

Chargée de mission à la Direction des Beaux-Arts.

(A suivre)

## CHORALE DE SAINT-CLOUD

Après le succès exceptionnel du « MESSIE »

### JEAN MACIET

fera à nouveau entendre sa chorale dans son répertoire de chants a capella avec le concours de

### HENRI MERCKEL

Salle Gaveau (à 5 minutes de la Gare Saint-Lazare), le vendredi 14 juin, à 21 heures.

Tous les Clodoaldiens se feront un plaisir et un devoir d'assister à ce nouveau concert.

Location. — Paris : Durand, 4, place de la Madeleine. - Gaveau, 45, rue La Boétie. - Saint-Cloud : Librairie PERRAUD, 3, rue de l'Hospice.

## AVIS ET COMMUNIQUÉS

### LA SYMPHONIE CLODOALDIENNE

La Symphonie Clodoaldienne, groupement de musiciens amateurs, dont on n'a pas oublié les brillants concerts d'avant-guerre, a repris son activité et a déjà eu l'occasion de prouver de nouveau sa vitalité.

Elle fait appel à tous les instrumentistes désireux de faire de la belle et bonne musique dans un esprit de franche camaraderie et d'amitié.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis, à 21 heures, à la Maison des Sociétés, rue Dailly, sous la direction de Charles MOREL.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. MASSON, président, 32, rue Gounod ou à la salle des répétitions, chaque mercredi, à 21 heures.

## LES MÉDAILLES MILITAIRES

Au cours de leur réunion du 24 mai, les Médailles Militaires ont été particulièrement heureux d'apprendre que le Général d'Armée J. DE LATRE DE TASSIGNY, médaillé militaire, qui a porté la victoire au Rhin et au Danube, acceptait la présidence d'honneur de leur section de Saint-Cloud.

## AMICALE DES COTEAUX

Les 4 et 5 mai 1946, le groupe artistique de l'Amicale a donné dans sa salle du Parc, deux représentations théâtrales qui ont remporté le plus grand succès.

Monsieur le Maire et plusieurs personnalités locales honoraient ces réunions de leur présence.

Le Comité informe les Clodoaldiens qu'il organise, pour le 29 juin, une soirée au cours de laquelle une sélection d'enfants des Ecoles sera présentée dans diverses fantaisies.

Auditeurs, venez nombreux applaudir et encourager petits et grands. Vous passerez une excellente soirée.

## UN GRAND GALA CHORÉGRAPHIQUE

Nous sommes heureux d'annoncer que Mlle Hélène AVNA donnera son 6<sup>e</sup> gala chorégraphique annuel, le 30 juin, à 14 h. 30, au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris.

Nos lecteurs ont pu admirer la grâce de quelques-unes des élèves de Mlle AVNA, à l'occasion de récentes réunions organisées à la Mairie, au Gymnase Municipal et à la Maison de l'Éducation Populaire. Le corps de ballet, au complet, ne peut manquer d'être un enchantement pour les yeux et d'attirer par conséquent les amateurs de belles visions d'art.

L'orchestre d'accompagnement sera dirigé par M. DENIS, élève de M. Louis FOURESTIER, chef d'orchestre des ballets de l'Opéra. M. DENIS est un Clodoaldien dont nous avons déjà apprécié les hautes qualités dans *Le Pays du Sourire*.

Les billets ne seront remis que sur invitation, et, en raison du nombre de places déjà retenues, il est prudent de se hâter.

S'adresser à Mlle AVNA, 22, rue Armengaud, Saint-Cloud.

## SAINT-CLOUD ESPERANTO

Association déclarée n° 2.403

Siège Social : Café BRAULT, 11, rue Dailly

Dans sa séance du 19 mai, la Fédération Espérantiste de la Région Parisienne vient de nommer comme président M. ROBERT Georges, président du Groupe Espérantiste de Saint-Cloud.

Le prochain congrès de la Fédération Espérantiste de la Région Parisienne aura lieu l'année prochaine, en mai, à Saint-Cloud.

A cet effet « Saint-Cloud Esperanto » adresse à tous les Espérantistes isolés, élèves et anciens élèves d'espéranto, ainsi qu'à toutes les personnes s'intéressant à la vie internationale, un vibrant appel en vue de constituer une commission spécialement chargée d'organiser cette grande manifestation.

Les « Kongresistoj » qui viendront de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise et Eure-et-Loir, recevront, nous n'en doutons pas, le meilleur accueil de la population clodoaldienne.

Pour tous renseignements, s'adresser à notre président, M. ROBERT Georges, Clos Jacoulet, 31, rue Jacoulet, à Saint-Cloud.

## ARTISTES CLODOALDIENS

Groupement des Artistes, Artisans d'Art et Amis des Arts Graphiques et Plastiques

Siège social : 26, rue Dailly (Maison de l'Éducation Populaire)

Si l'exposition organisée en décembre dernier par une vingtaine d'artistes de Saint-Cloud, ne leur donna pas le résultat financier espéré, elle leur permet néanmoins de se compter.

Cette manifestation qui réunissait 150 œuvres, toutes intéressantes, la plupart fort bonnes, incita les exposants à se grouper en société.

Les encouragements de la Municipalité aidant leur volonté de se produire, ils peuvent aujourd'hui établir un programme répondant à leurs espoirs et justifiant leur raison sociale :

1<sup>o</sup> Groupement des Artistes (membres actifs) :

Organiser des expositions périodiques des œuvres des : architectes, décorateurs, sculpteurs, peintres, graveurs, dessinateurs, etc., par sections, par groupes à tendances. L'indication de thèmes précis, correspondants aux temps présents, est à envisager :

2° *Groupement des Artisans d'Art* (membres adhérents) :

Inciter des artisans tels que ferronniers, ébénistes, céramistes, brodeurs, etc., tous les artisans d'art, les entreprises, à rehausser leurs travaux et leurs productions au point de vue esthétique moderne.

3° *Groupement des Amis des Arts* (membres honoraires) :

Intéresser aux manifestations de la Société ceux qui sont déjà des « amis des arts » dans tous les domaines, par des causeries, conférences, articles, etc.; initier aux voies artistiques, élever le goût du plus grand nombre, surtout parmi les jeunes.

Enfin, dans le cadre local, la Société des Artistes Clodoaldiens se propose de faire toute suggestion, tout projet pouvant intéresser la beauté de notre cité.

Les statuts de la constitution de la Société peuvent être consultés au siège social, 26, rue Dailly.

La cotisation annuelle est de 100 francs par an, au minimum et les adhésions comme sociétaire aux titres : actif (*artistes*), adhérents (*artisans, entreprises*), honoraires (*amis des arts*), sont reçues par correspondance adressée aux « Artistes Clodoaldiens », 26, rue Dailly, Saint-Cloud.

Les cartes de sociétaires sont remises contre le montant de la cotisation 1946.

Le comité provisoire est ainsi constitué :

*Président d'honneur* : Monsieur le Maire de la ville de Saint-Cloud.

*Président* : René CREVEL.

*Vice-Présidents* : André LEVY-MURCIER et Robert HARDOUIN.

*Secrétaire* : Marcel DEGA.

*Trésorier* : Raymond BAYARD.

*Membres* : Henri PERROT et Thérèse BINET.

Pour tous renseignements, le secrétaire de la société se tiendra à la mairie, le vendredi, de 9 heures à 12 heures.

## APPEL

### AUX COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE

Les philatélistes de Saint-Cloud sont instamment priés de bien vouloir se présenter, le jeudi 13 juin 1946, à 20 h. 30, au siège de « Saint-Cloud Esperanto », café BRAULT, 11, rue Dailly ou en cas d'impossibilité, écrire à l'adresse ci-dessous, en vue de constituer une Association Philatélique Clodoaldienne.

*Le Président de « Saint-Cloud-Esperanto »*,  
Georges ROBERT,  
31, rue Jacoulet, Délégué de I. E. L.

## BEAU GESTE DE SOLIDARITÉ

Madame SERVILLE, 12, rue Coutureau, s'étant absentée de son domicile dans l'après-midi du 12 mai et son fils ayant fait usage d'un fer électrique à repasser, sortit, oubliant de retirer la prise, ce qui occasionna un commencement d'incendie.

Heureusement, depuis l'immeuble en face, M. et Mme BAUDELET, Mme VAN LINT et leurs invités, apercevant des flammes qui montaient aux rideaux, se précipitèrent sur les lieux et grâce à leur rapide et habile intervention, les dégâts se limitèrent à quelques vitres brisées et à des dégâts mobiliers minimes.

Ils furent aidés par la concierge du n° 7 et les pompiers de Saint-Cloud, alertés, arrivèrent en moins de 10 minutes et purent mettre aussitôt le point final au sinistre.

A tous ces braves et dévoués, nous adressons un grand merci de tout cœur.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous informons nos lecteurs que la bibliothèque s'est enrichie des livres suivants :

*La Bataille*, de Claude FARÈRE; *Colomba*, de Prosper MÉRIMÉE; *Bethsabée*, de Pierre BENOIT; *Névrotes*, d'Amédée BARINE; *Les Étranges Noces de Rouletabille*, de Gaston LEROUX (don de M. CHAVEGRAND); *Le Zéro et l'Infini*, d'Arthur KESTLER (achat de la ville) *Le Mimétisme Animal*, de Robert HARDOUIN (don de l'auteur).

## BREVET SPORTIF SCOLAIRE

Le mercredi 15 mai a eu lieu au Stade Français, sur le terrain de la Faisanderie, dans le parc de Saint-Cloud, les examens du Brevet Sportif Scolaire.

Voici quels ont été les résultats :

*Garçons* : présentés : 296; admis : 262.

*Filles* : présentées : 346; admises : 288.

Toutes nos félicitations à leurs excellents professeurs, Madame MURAT, Mlle CUBERT, MM. LETURGEZ et BELAUD et nos remerciements aux jurés bénévoles : MM. GATINE, ROYER, COLMAR, DURIS, ROBINET, MONNERET et Mlle LE SAULNIER.

## AVIS AUX PERSONNES AYANT ÉTÉ PILLÉES AU COURS DE L'OCCUPATION

Les personnes ayant été pillées au cours de l'occupation allemande, sont informées que les meubles récupérés après le départ des troupes alliées, sont exposés depuis le 20 mai, au garage, 3, avenue de Suresnes, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

Les personnes qui reconnaîtraient des meubles ou objets mobiliers identifiants leur appartenant, feront apposer une étiquette avec leur nom et adresse et seront avisées après la date du 1<sup>er</sup> juillet du jour où elles pourront procéder à l'enlèvement.

## ÉTAT CIVIL DU MOIS DE MAI

### NAISSANCES

Ligier Josseline, Jeanne, Muguette. — Rimbert Nicole, Marie, Juliette. — Tirilly Catherine. — Elinguel Christian, Jacques, Michel. — Lavigne Alain, Léon. — Doussot Françoise, Marie, Thérèse. — Tritschler Martine, Renée Juliette. — Duval Georges, Jacques, Gilbert. — Perdoux Michel, Charles, Louis. — Lafosse Christiane, Simone. — Tiquet Nicole, Danielle. — Colomer Chantal, Madeleine. — Pagny Raymond, Louis, Henri. — Mery Françoise, Juliette. — Dufour Marie, Laure. — Aiby Marie, Madeleine, Jeanne, Paule. — Doiret Martine, Marie. — Bracq Patrick, André, René. — Carosso François, Pierre. — Morla Danielle, Marie, Christine. — Briche William. — Darras Florence. — Seguenot François, René, Michel. — Lady Jacqueline, Marie, Madeleine. — Torchet Jean, Claude, Alain. — Perrot Richard, Yves, René. — Meunier Geneviève, Marie. — Lenglois André, Daniel, Victor. — Meilhac Michel, Fabien. — Krost Max, Lucien. — Rossignol, Jacques, Auguste. — Lagadec Jean, Pierre, Marcel. — Marchat Marie, Catherine, Georgette, Louise. — Monchanin Daniel, Georges, René. — Beaudoin Suzanne. — Marguerite Michel, René. — Praquin André. — Greunoy Michèle, Jacqueline. — Coucke Françoise, Paulette. — Le Bordowsky Serge, Georges. — Larchevêque Geneviève, Marie, Madeleine. — Petras Emile. — Touche Jacques. — Halegouet Perrine, Colette. — Nietlisbach Michel, Remy. — Maulino André. — Cevaer Nicole, Marie, France. — Kiechen Nicole, Georgette. — Furie Annie, Yvonne. — Robiquet, Robert, Francis. — Faimali Alain, Claude. — Maricot Jean, Claude, Gérard. — Ragondet Annick, Marie. — Zurawska Evelyne, Thérèse. — Mazurage Jean, Pierre. — Dufosse René, Daniel. — Bethelot Alain. — Leroy Daniel, Roger, Edouard. — Le Tabourenx Josiane, Marthe. — Stosse Roland, Jacques, Marcel. — Cheval Robert, Georges, Armand. — Crevits Danièle, Georgette. — Robin Marie, Hélène, Joselle. — Thellier Colette, Mauricette. — Collet Philippe, Christian, René, Marie. — Choppin, Françoise, Armande. — Schmidt Anne-Marie. — Chopin Françoise, Armande. — Schmidt Anne-Marie, Nicole. — Rainville Patrice, Simon, Maurice. — Vallet Alain, Maurice, André. — Nemes Janine, Geneviève. — Tomaselli Claude. — Passenaud Claude, Denis, René, André. — Le Guen Gérard, Jean, Claude. — Godbille Yves, André. — Alric Annette, Marthe. — Gomez Nicole. — Manquine Colette. — Boisson Alain. — Tanguy Gilbert, Yves, Michel, Francis. — Prel Jean, Jacques, Georges. — N'Frédéric Chantal, Francine. — Kerautret Marie, Claude. — Moreny Joselle, Alice, Yvonne. — Wanner Nicole. — Richetti Jean, Claude, Henri, Robert. — Jacquet Nicole, Annie. — Brault Jeanne, Monique.

### MARIAGES

Charles, Léon Mahulot et Suzanne, Madeleine Levesque. — Henri, Lucien Malleron et Paulette, Marguerite Trocmet. — Roger, Etienne Fugin et Eugénie, Marie Aune. — Ishmaël, Félix Shelley et Elsa Rapalli. — Jean, Henri Dubois et Georgette Lamore. — Roger, Alphonse Jamain et Odette, Yvonne Belot. — Hermann Evrard Lucas et Gisèle, Suzanne Segouin. — Joseph, Paul De Braux et Berthe, Antoinette Veyres. — André, Léon Barbier et Jacqueline, Marie Terrier. — Roger, Eugène Cacheny et Paulette, Marie, Louise Hariot. — Joseph Le Bec et Madeleine, Marie Saunier. — William Ryan et Denise, Marie, Charlotte Rech. — André, Louis Chapon et Denise, Elise Marchand. — Jacques, Jean Gérard et Annie Burgue.

### DECES

Marguerite Voland, veuve Renaud, 70 ans. — Georges, Alexandre Barthélémy, 82 ans. — Pierre, Auguste, Jean, Baptiste Chevalier, 51 ans. — René Clavel, 53 ans. — André Raymond Launson, 11 ans. — Leroy Louis, 59 ans. — Normand Louis, Emile, 70 ans. — François, Marie de Boyveau, veuve de Patu de Rosemont, 63 ans. — Olympe Christodoulides, veuve Christodoulides, 68 ans. — Ernest Joseph Pinon, 52 ans. — Eugénie, Yvonne Clerc, femme Saigne, 40 ans. — Ernest, Jules, Parfait Lestienne, 79 ans. — Emile, Napoléon, Alphonse Vigneron, 79 ans. — René, Auguste, Louis Chalot, 50 ans. — Marie, Philomène Hoyez, veuve Pillet, 80 ans.

*Le Gérant* : ANTOINE BERTHON.